

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1146

53 – MAYENNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL

Ventes et cessions

413 655 473 RCS Laval.

SERAP PROCESS.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 49830 EUR.

Adresse : route de Fougères, 53120 Gorron.

Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet de fusion Pour la société absorbante : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : SERAP INDUSTRIES - la forme : société par actions simplifiée unipersonnelle - l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : Route de Fougères - 53120 GORRON - le montant du capital : 2 000 000 euros - le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 389 758 426 RCS LAVAL Pour la société absorbée : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : SERAP PROCESS - la forme : société par actions simplifiée unipersonnelle - l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : Route de Fougères - 53120 GORRON - le montant du capital : 49 830 euros - le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 413 655 473 RCS LAVAL L'évaluation de l'actif et du passif de la société absorbée dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif : 1 183 610,64 euros - passif : 1 006 702,69 euros - actif net : 176 907,95 euros - Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société absorbée depuis la date du 1er septembre 2019 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par la société absorbante. rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante / Montant de l'augmentation de capital de la société absorbante qui résultera de l'opération de fusion : il ne sera pas procédé à l'échange d'actions de la société absorbante contre des actions de la société absorbée dès lors que ces actions sont détenues par une société (en l'occurrence SERAP FINANCES) qui détient la totalité des actions des sociétés absorbée et absorbante. En conséquence, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital de la société absorbante. montant de l'augmentation de capital de la société SERAP INDUSTRIES qui résultera de l'opération de fusion : il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. montant prévu de la prime de fusion pour la société absorbante : il n'est pas prévu de prime de fusion. date du projet commun de fusion : 28 février 2020 - date et lieu du dépôt au RCS au titre de la société absorbante : dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de LAVAL

(53) le 04 mars 2020 - date et lieu du dépôt au RCS au titre de la société absorbée : dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de LAVAL (53) le 04 mars 2020.

